



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 06435

Numéro SIREN : 444 633 283

Nom ou dénomination : LESICA

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2017 sous le numéro de dépôt 26219

LESICA

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : 12 place des Etats-Unis – 92127 MONTROUGE cedex
444 633 283 RCS NANTERRE

**Copie certifiée conforme
à l'original.**

Visa :

P. D. F. N. L.

Date :

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2017
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016**

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice social écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de votre société arrêtés au 31 décembre 2016.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ont été adressés aux associés et au Commissaire aux Comptes et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

1. L'analyse des comptes –Résultats

ACTIVITE

L'activité 2016 de LESICA en baisse par rapport à 2015 a été marquée par la poursuite du transfert de la gestion des produits communautaires à SILCA et une absence de projet important. En 2017, le transfert des produits communautaire devrait être finalisé.

BILAN

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent à 4 126 531 € et correspondent essentiellement aux développements et investissements immobilisés des projets en cours de déploiement ou en cours de réalisation. Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent à 63 980 € et correspondent aux investissements effectués sur les produits communautaires.

Créances

Le total des créances et divers, qui s'élèvent à 8 644 433 €, correspond principalement aux créances client pour 8 132 654 €, en baisse de 57% suite à une facturation client 2016 inférieure à 2015.

Disponibilités

Le montant des disponibilités s'élève à 3 259 549 € en diminution de 55 % expliquée par une facturation en baisse, ainsi qu'une diminution du montant des emprunts.

Capitaux propres

Les capitaux propres de la société s'établissent à 5 072 988 € et ils sont constitués :

▪ du capital social pour	5 000 000 €
▪ du report à nouveau débiteur pour	- 36 617 €
▪ et du résultat de l'exercice écoulé (bénéfice) pour	109 605 €

Les comptes de la SAS LESICA sont intégrés fiscalement, au sein du GROUPE Crédit Agricole S.A.

Dettes

Le capital de LESICA ne permettant pas de porter financièrement tous les projets, LESICA a contracté des emprunts à hauteur de 7 M€ auprès de CA-CIB.

Les dettes fournisseurs, d'un montant de 2 365 449 €, correspondent aux dernières factures fournisseurs reçues de l'exercice et non réglées au 31/12/2016 pour 1 710 226 € et aux factures non parvenues pour 655 223 €.

L'entité LESICA respecte les délais de paiement des fournisseurs. A la date du 28/02/2017, l'entité a épuré 94 % de ses dettes fournisseurs.

Les délais de règlement des dettes fournisseurs sont les suivants :

	Echues	Non échues			Total au 31/12/16
En euros			> 30 jours		
		< 30 jours	< 45 jours	> 45 jours	
Dettes fournisseurs	95 463	1 348 766		265 997	1 710 226

	Échues	Non échues			Total au 31/12/15
En euros			> 30 jours		
		< 30 jours	< 45 jours	> 45 jours	
Dettes fournisseurs	585 788	2 037 362	227 639		2 850 789

COMPTE DE RESULTAT

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 18 308 422 €, en baisse de 30 % suite au ralentissement de l'activité de Lesica.

La vente des licences s'élève à 4,8 M€ (CRM 0,2M€, LICENSING 1,8 M€, REBECCA 0,9M€, MY JOB 0,3 M€, PRU AMUNDI 0,2M€, PEOLPLECARE 1,4M€).

La globalité des maintenances annuelles et abonnements / licences annuelles représentent 13,5 M€ dont 2,9 M€ pour les Produits Communautaires, 2,5 M€ pour MOCCA, 1,9 M€ pour PEOPLECARE, 1,3 M€ pour OMEGA, 0,9 M€ pour PIGMENT, 0,9 M€ pour LICENSING, et 3,1M€ pour les autres produits.

Il n'y a pas de production immobilisée au 31/12/2016.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation, s'élevant à 18 184 873 €, sont essentiellement constituées d'autres achats et charges externes pour 13 306 983 € comprenant notamment les travaux confiés en sous-traitance (10,7 M€) et la location informatique (1,9 M€).

La dotation aux amortissements, de 3 377 230 €, concerne essentiellement les amortissements des licences, des matériels et des études immobilisées des produits CBS (0,1 M€), MYJOBS (0,3 M€), OMEGA (0,7 M€), REBECCA (0,8 M€), PIGMENT (0,4 M€), LICENSING (0,7 M€), et les Produits Communautaires (0,4 M€).

Le poste autres charges s'élève à 1,4 M€ en baisse de 1,4 M€, est constitué principalement de droits et licences de l'activité Licensing.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'exploitation est positif de 123 551 €.

Le résultat financier est une perte de 13 946 €. Il correspond essentiellement aux intérêts liés aux prêts pour assurer la trésorerie de LESICA.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 109 605 €.

Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 109 605 €, de la façon suivante :

▪ A la réserve légale : 5 %, soit la somme de	5 480 €
▪ Le solde, soit la somme de	104 125 €
affecté au compte "Report à nouveau"	
	=====
Total égal au bénéfice de l'exercice social 2016	109 605 €

Le compte "Report à nouveau" passerait ainsi de - 36 617 € à 67 508 €.

2. Distribution de dividendes

Conformément à l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

3. Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous informons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé ni ne s'est poursuivie.

La société a adhéré, le 26 décembre 2002, au régime fiscal du Groupe dont Crédit Agricole S.A. est la société de tête, dans le cadre de l'article 223 du CGI, et le résultat de la société fait ainsi l'objet d'une intégration dans le résultat fiscal du Groupe formé par Crédit Agricole S.A. depuis le 1er janvier 2003.

Enfin, il est rappelé qu'en novembre 2005 SIGMA 21 a signé un contrat de prestation de services avec CREDIT AGRICOLE SOLUTION GROUPE SERVICES (filiale à 100 % de Crédit Agricole S.A.) qui assure depuis la gestion comptable et fiscale de la société. Cette convention a été actualisée pour LESICA et signée le 12 juillet 2007.

4. Application du règlement CRBF 97-02

Il est rappelé que la SAS LESICA délègue généralement les travaux de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre à Crédit Agricole S.A., travaux pouvant être sous-traités à des entités et Groupe Crédit Agricole S.A. ou des fournisseurs externes.

Plusieurs conventions de services ont été rédigées, certaines restent à rédiger, afin de formaliser les droits et obligations de ces intervenants.

Ces conventions de services prennent notamment en compte les aspects liés à l'application du règlement CRBF 97-02 sur les prestations de services essentielles externalisées.

5. Renouvellement des mandats des membres composant le Conseil d'administration

Nous vous proposons de renouveler, pour une durée de 3 années devant expirer en 2020, le jour de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019, le mandat des administrateurs composant le Conseil d'administration.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter l'ensemble des résolutions soumises à votre vote, et à donner au Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Le Président,
Pascal CELERIER

LESICA

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

EN €

DATE D'ARRETE Durée de l'exercice	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	=====	=====	=====	=====	=====
Capital social	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTATS	=====	=====	=====	=====	=====
Chiffre d'affaires H.T.	18 308 422	26 297 381	18 873 397	33 726 720	28 892 702
Résultats avant impôts, participation, dot. amortissements et provisions	3 486 836	4 708 575	4 118 738	5 179 236	(3 263 808)
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Dotations amortissements et provisions	3 377 230	4 409 811	4 099 723	5 158 043	26 985 125
Résultat net	109 605	323 582	19 015	21 194	(30 248 933)
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	=====	=====	=====	=====	=====
Résultat après impôt, participation, avant	7	9	8	10	(7)
dot. Amortissement - provisions	0	1	0	0	(61)
Résultat après impôt, participation, dot. Amortissements et provisions					
Dividende attribué					
PERSONNEL	=====	=====	=====	=====	=====
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux [Sécurité Sociale, œuvres sociales...]					

LESICA

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000.000 €
Siège social : 12 place des Etats-Unis – 92127 MONTROUGE cedex
444 633 283 RCS NANTERRE

TEXTE DES RESOLUTIONS QUI SERONT PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 13 JUIN 2017

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 109 605 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à la somme de 109 605 €, de la façon suivante :

▪ A la réserve légale : 5 %, soit la somme de	5 480 €
▪ Le solde, soit la somme de	104 125 €
affecté au compte "Report à nouveau"	
	=====
Total égal au bénéfice de l'exercice social 2016	109 605 €

Après affectation du résultat, le compte "Report à nouveau" passera de - 36 617 € à 67 508 €.

L'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate qu'aux termes du rapport spécial du Commissaire aux comptes, aucune convention nouvelle, entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

QUATRIEME RESOLUTION

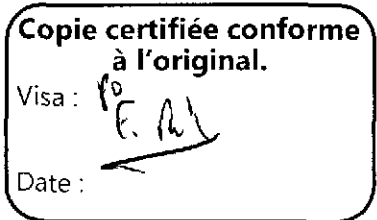
L'assemblée générale propose de renouveler les administrateurs, pour une durée de 3 années devant expirer en 2020 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- M. Pascal CELERIER,
- La Société Crédit Agricole S.A.,
- La Société AMUNDI,
- La Société CA CONSUMER FINANCE,
- La Société Crédit Agricole Indosuez Wealth (France),
- La Société Crédit Agricole Corporate and Investment Bank,
- La Société Crédit Agricole Leasing & Factoring,
- La Société Crédit Agricole Immobilier
- La Société PACIFICA,
- La Société PREDICA,
- La Société Crédit Lyonnais
- La Société Crédit Agricole Payment Services

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du procès-verbal des présentes, pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent.

ﻣﻮﺩﻭﻟﻪ ﻣﻮﺩﻭﻟﻪ ﻣﻮﺩﻭﻟﻪ ﻣﻮﺩﻭﻟﻪ ﻣﻮﺩﻭﻟﻪ



Exemplaire Greffe

Lesica

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Lesica

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Lesica, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

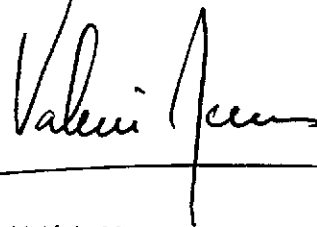
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris-La Défense, le 7 juin 2017

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Valérie Meeus

LESICA

Société par actions simplifiée au capital social de 5 000 000 EUR

Siège social : 12 PLACE DES ETATS UNIS 92120 MONTROUGE

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2016

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	45 325 623	41 199 092	4 126 531	5 131 010
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				407 243
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	45 325 623	41 199 092	4 126 531	5 538 253
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	5 932 207	5 868 227	63 980	340 133
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	5 932 207	5 868 227	63 980	340 133
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	8 132 654		8 132 654	18 835 310
Autres créances	511 780		511 780	975 520
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	8 644 433		8 644 433	19 810 830
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	3 259 550		3 259 550	7 293 268
TOTAL Disponibilités	3 259 550		3 259 550	7 293 268
Charges constatées d'avance	1 043 813		1 043 813	1 739 899
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000 000)	5 000 000	5 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-36 617	-360 199
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	109 605	323 582
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 999 864	19 999 917
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	6 999 864	19 999 917
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 365 449	3 886 019
Dettes fiscales et sociales	1 213 237	3 058 856
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	685 666	930 930
TOTAL Dettes d'exploitation	4 264 352	7 875 806
Produits constatés d'avance	801 102	1 883 277
Ecart de conversion passif (V)		

Résultat de l'exercice en centimes 109 605,45
Total du bilan en centimes 17 138 306,64

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	16 592 207	1 716 215	18 308 422	26 297 381
Production stockée				
Production immobilisée				407 243
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			2	2
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			13 306 983	19 082 482
Impôts, taxes et versements assimilés			128 776	167 907
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements			3 377 230	4 409 811
Dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1 371 885	2 738 422
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			123 551	306 003
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			27 285	37 435
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			9	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			41 240	19 855
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-13 946	17 580
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			109 605	323 582

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	109 605	323 582

ANNEXE

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est 17 138 307 EUR et au compte de résultat dégageant un bénéfice de 109 605 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.



Annexe 1
Principes comptables et méthodes appliquées



Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par le règlement ANC 2016-07 du 04/11/2016, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices en présupposant la continuité de l'exploitation. Le règlement ANC 2016-07 n'a eu aucun impact sur le résultat et la situation nette.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité ont été élaborés par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



Annexe 2
Objet



La société a pour objet l'étude, l'achat, la vente et l'assistance, le développement, l'exploitation de tout produit et de tout matériel technique ou système lié à l'analyse au traitement et au transfert de l'information.



Annexe 3
Titres immobilisés



1/ LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

A) LES LOGICIELS A USAGE COMMERCIAL

Les logiciels utilisés par l'entreprise comme moyen d'exploitation constituent des immobilisations incorporelles. Ils sont évalués à leur coût de production comprenant les charges d'analyses organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation.

Les logiciels étant utilisés à des fins commerciales, la durée d'amortissement est donc liée à leur durée de commercialisation.

B) LES LOGICIELS A USAGE INTERNE

Ils sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de 12 mois.

2/ LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties, linéairement, sur la durée prévue des biens. Le taux le plus couramment pratiqué, pour le matériel informatique, est 33,33%.



Annexe 4
Créances et dettes



Les prêts, les autres créances immobilisées et les dettes ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.



Annexe 5
Effectif



La société n'emploie pas de personnel.



Annexe 6
Intégration fiscale



La société est entrée dans le groupe d'intégration fiscale formé par le Crédit Agricole S.A. le 01 janvier 2003.



Annexe 7
Rémunération des organes de direction



Les membres des organes de direction ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions.



Annexe 8
Autres achats et charges externes



Ce montant intègre les honoraires des commissaires aux comptes pour 6 813 € HT liés à la certification des comptes établie par le cabinet Ernst & Young.



Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2016	Valeur nominale
Actions ordinaires	500 000			500 000	10
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	500 000			500 000	

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et annorts
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	43 636 268		1 689 355
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		5 932 207		
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			45 325 623
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				5 932 207
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		38 098 015	3 101 077		41 199 092		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 592 074	276 153		5 868 227		
	Emballages récupérables et divers						
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	Différentie l de durée	DOTATIONS		Différentiel de durée	REPRISES		Fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel		Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
Acquis. de titres							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières						
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients			8 132 654	8 132 654		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés						
Securité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		457 207	457 207		
	Autres impôts		54 573	54 573		
	Etat - divers					
Groupes et associés						
Débiteurs divers						
Charges constatées d'avance			1 043 813	962 486	81 327	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine			6 999 864	6 999 864		
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			2 365 449	2 365 449		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			11 097	11 097		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		1 202 140	1 202 140		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés						
Autres dettes			685 666	685 666		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			801 102	801 102		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			34 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			47 000 000			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
INTERETS COURUS NON ECHUS S/EMPRUNT - TAUX NEGATIF	136
FAE LICENCES SNOW	108 610
FAE LICENCES IBM	1 498 212
FAE MAINTENANCE CACF	3 288
FAE MAINTENANCE LCL	25 200
FAE PRODUITS COMMUNAUTAIRES SILCA	270 618

Charges à payer

Charges à payer	Montant
FNP SOUS-TRAITANCE MOA	113 432
FNP SOUS-TRAITANCE MOE	319 456
FNP MAINTENANCE	180
FNP FRAIS DE DEPLACEMENT	1 083
FNP ACHATS DROITS LICENCES	6 000
FNP PROGICA - FRAIS DE STRUCTURES 2016	180 000
FNP EY - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2016	8 040
FNP CASGS - ASSISTANCE COMPTABLE 4EME TRIM 2016	26 384
FNP CASA - FRAIS TENUE COMPTES 12.2016	64
FNP CASA - GARANTIE CISCO 2EME SEM 2016	585
AAE FIANET	762
AAE LICENCES REBECCA	474 637
TAXE C3S 2016	11 097

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA SERVICENOW	14 776		
CCA SERVICENOW	7 681		
CCA SERVICENOW	14 781		
CCA SERVICENOW	6 174		
CCA SOFTAWRE AG	154 136		
CCA TALENTSOFT	59 561		
CCA FLEXERA SOFTWARE	248 094		
CCA BAE SYSTEM	38 951		
CCA FIRCOFOSFT	19 483		
CCA FIRCOFOSFT	6 845		
CCA FIRCOFOSFT	141 366		
CCA FIRCOFOSFT	49 669		
CCA FIRCOFOSFT	66 241		
CCA FIRCOFOSFT	23 274		
CCA ALTAVEN	56		
CCA ALTAVEN	3		
CCA QCLICK	172 396		
CCA CISCO	600		
CCA CISCO	600		
CCA CISCO	3 405		
CCA CISCO	730		
CCA CISCO	975		
CCA CISCO	5 773		
CCA CISCO	4 295		
CCA COLT	3 947		

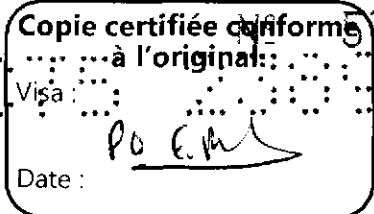
Produits constatés d'avance

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA CA ROMANIA MAINTENANCE 2017	78 329		
PCA CA ROMANIA LICENCES 2017	208 881		
PCA CACIB SERVICES 2017	6 242		
PCA CACF LICENCES MPHASIS 2017	45 765		
PCA LICENCES QCLICK 2017	206 324		
PCA LICENCES SNOW 2017	158 960		
PCA SERVICES MOOCS 2017	96 600		

LESICA

Société par Actions Simplifiée au capital 5 000 000 €
Siège social : 12 place des Etats-Unis – 92127 MONTRouGE cedex
444 633 283 RCS NANTERRE

=<>=<>=<>=



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 13 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept,
Le mercredi treize juin à dix heures,

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée "LESICA", au capital social de 5 000 000 € divisé en 500 000 actions de 10 € de nominal chacune, ayant son siège à NANTERRE (92127), 12 place des Etats-Unis, se sont réunis au siège social, sur la convocation du Président, faite par lettre recommandée à chacun des Associés.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

La séance est présidée par Monsieur Pascal CELERIER, en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 500 000 actions, soit la totalité des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la société,
- et le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

ORDRE DU JOUR

N° 58
1075 2089

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président présente et commente les comptes sociaux et donne lecture :

- du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées
- du tableau faisant apparaître les résultats financiers au cours des cinq derniers exercices,
- du rapport général du Commissaire aux comptes sur la certification des comptes sociaux,
- du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,

Ces lectures terminées, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 109 605 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne au Président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire des associés décide de reporter à nouveau l'intégralité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 109 605 €.

Après affectation du résultat de l'exercice écoulé, le compte "report à nouveau" sera ramené de - 36 617 € à 67 508 €.

L'assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire constate à la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler les administrateurs, pour une de 3 années devant expirer en 2020 à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

- M. Pascal CELERIER,
- La Société Crédit Agricole S.A.,
- La Société AMUNDI,
- La Société CA CONSUMER FINANCE,
- La Société Crédit Agricole Indosuez Wealth (France),
- La Société Crédit Agricole Corporate and Investment Bank,
- La Société Crédit Agricole Leasing & Factoring,
- La Société Crédit Agricole Immobilier
- La Société PACIFICA,
- La Société PREDICA,
- La Société Crédit Lyonnais
- La Société Crédit Agricole Payment Services

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du procès-verbal des présentes, pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité relatives ou consécutives aux décisions prises aux termes des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

~~~~~

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.

Le Président,

Pascal CELERIER